LETTRES LIBRES

UNIVERSITÉ INC.

DES MYTHES SUR LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ ET L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

ERIC MARTIN
MAXIME OUELLET

LUX

ERIC MARTIN ET MAXIME OUELLET

UNIVERSITÉ INC.

Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir

Suivi de contributions de Guy Rocher, Lise Payette, Omar Aktouf, Victor-Lévy Beaulieu

Déjà parus dans la collection « Lettres libres »

Omar Barghouti, *Boycott, désinvestissement, sanctions*
Francis Dupuis-Déri, *L'éthique du vampire*
Francis Dupuis-Déri, *L'armée canadienne n'est pas l'Armée du salut*
Bernard Émond, *Il y a trop d'images*
Jacques Keable, *Les folles vies de La Joute de Riopelle*
Duncan Kennedy, *L'enseignement du droit et la reproduction des hiérarchies*
Robert Lévesque, *Près du centre, loin du bruit*
Pierre Mertens, *À propos de l'engagement littéraire*
Jacques Rancière, *Moments politiques. Interventions 1977-2009*
Pierre Vadeboncoeur, *La justice en tant que projectile*
Pierre Vadeboncoeur, *La dictature internationale*
Pierre Vadeboncoeur, *L'injustice en armes*
Pierre Vadeboncoeur, *Les grands imbéciles*

© Lux Éditeur, 2011
www.luxediteur.com

Dépôt légal : 4e trimestre 2011
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-89596-126-0

Ouvrage publié avec le concours du Conseil des arts du Canada, du Programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec et de la SODEC. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada (FLC) pour nos activités d'édition.

Messieurs, toute question a son idéal. Pour moi,
l'idéal de cette question de l'enseignement, le voici :
l'instruction gratuite et obligatoire. Obligatoire
au premier degré, gratuite à tous les degrés. [...]
Un immense enseignement public donné et réglé
par l'État, partant de l'école de village et montant
de degré en degré jusqu'au Collège de France,
plus haut encore, jusqu'à l'Institut de France.
Les portes de la science toutes grandes ouvertes à
toutes les intelligences ; partout où il y a un champ,
partout où il y a un esprit, qu'il y ait un livre.
Pas une commune sans une école, pas une ville
sans un collège, pas un chef-lieu sans une faculté.
Un vaste ensemble, ou, pour mieux dire, un vaste
réseau d'ateliers intellectuels, lycées, gymnases, collèges,
chaires, bibliothèques, mêlant leur rayonnement sur la
surface du pays, éveillant partout les aptitudes et
échauffant partout les vocations ; en un mot, l'échelle
de la connaissance humaine dressée fermement par
la main de l'État, posée dans l'ombre des masses
les plus profondes et les plus obscures, et aboutissant
à la lumière. Aucune solution de continuité :
le cœur du peuple mis en communication avec
le cerveau de la France.

VICTOR HUGO, *Discours contre la loi Falloux* (15 janvier 1850)

Introduction

La mise au pas de l'université

Au moment d'écrire ces lignes, les étudiants du Québec font face à une énième hausse des frais de scolarité : il en coûtera bientôt 3 793 $ par année pour étudier. Une augmentation de près de 75 % (soit 1 625 $) sur cinq ans, qui aura bien évidemment plusieurs conséquences socioéconomiques néfastes : hausse de l'endettement et du nombre d'heures travaillées, baisse de la fréquentation scolaire, etc. C'est ce qui s'est produit au Canada anglais comme en Grande-Bretagne et il serait très surprenant que, tout en important le modèle de financement de ces pays, le Québec évite d'importer aussi les problèmes qu'il entraîne invariablement.

Sachant ce qu'elles ont comme effets secondaires, *pourquoi* les gouvernements procèdent-ils malgré tout à ces hausses de frais ? Pourquoi aller de l'avant avec des mesures aussi antisociales ? Quand on s'y attarde, le discours de l'élite révèle les véritables intentions qui motivent ces décisions.

Considérons d'abord ce qu'en dit François Legault, dont le discours s'articule autour des notions managériales de performance et d'efficience. Selon lui, les universités seraient « sous-financées » et manqueraient de ressources pour collaborer au

développement économique : « Cette situation est particulièrement critique dans un contexte où *l'économie repose de plus en plus sur le savoir* – et souvent le savoir de pointe. Plus que jamais, le Québec doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre hautement qualifiée et des chercheurs de calibre mondial pour attirer les nouvelles entreprises et les nouveaux centres de recherche nécessaires à son développement socioéconomique[1]. »

Selon François Legault, il faut opérer un changement de culture chez les jeunes et leur inculquer des valeurs entrepreneuriales : « Il est temps de mettre tout en œuvre pour accompagner et assister les jeunes qui démontrent des qualités d'entrepreneurs. Ceux-ci doivent faire l'objet d'une attention particulière et doivent trouver l'appui et les outils pour se développer et faire aboutir leurs projets[2] », peste-t-il.

Le discours de cet ancien ministre de l'Éducation ressemble en tout point à celui que l'on retrouvait dans le manifeste « Pour un Québec lucide », publié en 2005 et signé, entre autres, par Lucien Bouchard, ex-premier ministre du Québec, Joseph Facal, ex-président du Conseil du Trésor et Robert Lacroix, ex-recteur de l'Université de Montréal. Les « lucides » sont catégoriques :

> Une petite nation pourra seulement faire sa marque par la qualité de sa main-d'œuvre, par le haut niveau de son développement culturel et scientifique, par sa créativité. Il est donc fondamental de valoriser ces domaines et d'y investir la part la plus importante de nos ressources. [...] Le niveau d'investissement requis pour atteindre

1. Coalition pour l'avenir du Québec, « Se doter d'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde », texte de consultation de la Coalition pour l'avenir du Québec en matière d'éducation, p. 3.

2. Coalition pour l'avenir du Québec, « Une économie de propriétaires et non de succursales », texte de consultation en matière d'économie, p. 6.

> ces objectifs dépasse les capacités financières de l'État québécois. C'est pourquoi un esprit de lucidité et de responsabilité mènera à l'abandon du gel des droits de scolarité, une politique qui va à l'encontre du bon sens et de toutes les études menées sur la question[3].

Le 23 février 2010, un autre groupe de personnes, dont les « lucides » Robert Lacroix et l'éternel Lucien Bouchard, publient le « Pacte pour le financement concurrentiel de nos universités », qui reprend sensiblement les mêmes arguments :

> Cette initiative résulte d'un constat particulièrement préoccupant : à une époque de concurrence internationale, où la prospérité repose de plus en plus sur la capacité à utiliser le savoir, le sous-financement de nos universités constitue une menace réelle à la prospérité du Québec. « Le Québec a mal à ses universités. Le mal n'est pas incurable, mais il est chronique. C'est pourquoi nous incitons fortement tous les Québécois à s'engager en faveur de nos universités. Il faut rapidement leur assurer la santé financière nécessaire à la réalisation de leur mission fondamentale pour l'avenir de notre société », a déclaré M[e] Lucien Bouchard[4].

Cet intense lobbying n'est pas passé inaperçu. En effet, dans son *Discours sur le budget 2010-2011*, le ministre des Finances Raymond Bachand explique que le dégel des frais de scolarité est nécessaire pour le développement de l'économie du Québec : « Pour établir les conditions d'une prospérité durable, il faut dès aujourd'hui actionner les leviers qui accroîtront notre

3. Collectif, « Pour un Québec lucide » (19 octobre 2005), *biblio.republiquelibre.org*, 24 janvier 2011, http://biblio.republiquelibre.org/Pour_un_Qu%C3%A9bec_lucide

4. « Un pacte pour le financement concurrentiel de nos universités », communiqué de presse relayé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, 23 février 2010, www.ccmm.qc.ca/fr/index.aspx?p=3182&prt=1

productivité et notre performance. Nous allons agir sur trois axes: l'éducation, l'innovation et l'environnement d'affaires. [...]. Aujourd'hui, toute économie développée est une économie du savoir. C'est pourquoi le gouvernement fait de l'éducation une priorité[5].»

En février 2011, c'est au tour de la ministre Beauchamp de vouloir «un milieu scolaire mieux arrimé aux entreprises[6]». Selon elle, 700 000 postes devront être comblés au Québec d'ici 2014. C'est pourquoi il faut faire pression sur les écoles pour qu'elles forment le plus rapidement possibles des travailleurs: «Les chiffres donnent le vertige. Voilà un vrai enjeu de société [...]. Il faut aller plus loin. Il faut parler de formation continue. Il faut aussi que les programmes répondent aux besoins des entreprises. Je sais que le ministère de l'Éducation a un rôle à jouer pour cela. Mais j'ajouterai aussi un mot-clé: la vitesse. Il faut définitivement *accélérer la vitesse* de réponse des réseaux scolaires, secondaire et collégial, aux *besoins exprimés par les entrepreneurs*[7].»

On pourrait penser que les recteurs tiennent un autre discours, mais les documents de la conférence des recteurs (CREPUQ)[8] vont dans le même sens, expliquant que le maintien de notre niveau de vie suppose des gains de productivité qui ne

5. Gouvernement du Québec, *Discours sur le budget 2010-11, prononcé à l'Assemblée nationale du Québec par M. Raymond Bachand, ministre des Finances*, 30 mars 2010, p. 27.

6. «La ministre Beauchamp veut un milieu scolaire mieux arrimé aux entreprises», *Radio-Canada.ca*, 18 février 2011, www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2011/02/18/004-beauchamp-emplois-besoins.shtml

7. *Ibid.*

8. CREPUQ, *Urgence d'agir pour les universités. Le Québec à la croisée des chemins*, document d'analyse et de réflexion présenté par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) dans le cadre de la Rencontre des partenaires en éducation, novembre 2010.

seront possibles que par la hausse du taux de scolarisation universitaire, ce qui nécessite plus de ressources pour régler le «sous-financement» des universités. Selon la CREPUQ, cette mesure permettrait de produire 66 000 diplômés de plus, qui génèreraient des retombées économiques de plus d'un milliard de dollars par année.

La palme revient sans doute à l'ancienne rectrice de Concordia, Judith Woodsworth, qui, en s'adressant à un parterre de gens d'affaires membres du Cercle canadien de Montréal, tente de démontrer que les entreprises peuvent compter sur les universités pour maximiser la production économique:

> En tant que chef d'établissement universitaire, je souhaite attirer votre attention sur l'énorme potentiel de nos universités. Je veux que vous nous considériez comme moteurs du développement économique et comme centres d'entrepreneuriat intellectuel, dotés des compétences et du savoir-faire nécessaires pour relever les défis de la société tout comme ceux de l'économie. Je vous demande donc d'agir et de nous aider à vous aider. Portez-vous à notre défense, participez à nos recherches, embauchez nos diplômés et appuyez nos efforts pour obtenir un meilleur financement. Toute la société en bénéficiera. Nous devons cependant en faire plus. Nous avons négligé de maintenir et d'exploiter le capital humain et intellectuel de nos établissements postsecondaires. Je représente l'Université Concordia, mais je parle également au nom de l'Université de Montréal, de l'Université McGill et de l'UQAM, ainsi que des écoles affiliées telles que les HEC, l'École Polytechnique, l'ETS et le réseau de cégeps, lorsque j'affirme ceci: nous n'avons pas réussi, en tant que société, à reconnaître et à mobiliser

certaines des ressources les plus puissantes que nous possédons pour relever les défis économiques et sociaux de notre ville[9].

Les acteurs du milieu financier, ce n'est guère surprenant, entonnent eux aussi la même rengaine. Mme Woodsworth cite entre autres M. Jacques Ménard, président de BMO Nesbitt Burns : « En laissant aller nos universités, c'est une grande partie de notre capacité d'innover que nous mettons en péril. Je dirais même que c'est suicidaire dans une ville qui a bâti une partie de sa réputation sur la présence de quatre grandes universités[10]. » Même écho chez Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, dans le rapport *Regards sur l'éducation* : « La période qui suivra la crise économique mondiale sera caractérisée par une demande sans précédent en enseignement universitaire. [...] Les investissements dans le capital humain contribueront à la reprise, à condition que les établissements soient en mesure de répondre à cette demande[11]. »

Nous pourrions égrener encore longtemps ce chapelet de citations et de discours de nos « décideurs », mais nous ne ferions qu'insister sur ce qui est déjà de l'ordre de l'évidence : lorsque l'élite parle d'éducation, elle parle en fait *d'économie*. Elle ne parle jamais de culture, encore moins d'enseignement. Son discours ne fait que ressasser une idée fixe : l'université doit marcher au pas de l'entreprise privée. Aussi, à ses yeux, les étudiants sont-ils du *capital humain*, des

9. Judith Woodsworth, « Les universités, les entreprises et la ville : vers de nouveaux partenariats », allocution au Cercle canadien de Montréal prononcée le 19 octobre 2009, www.cerclecanadien-montreal.ca/fr/evenements/les-universites-les-entreprises-et-la-ville-vers-de-nouveaux-partenariats

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

entrepreneurs d'eux-mêmes qui produisent de la connaissance valorisable dans une université-entreprise au sein d'une société-entreprise.

Voilà pourquoi on estime juste et bon que les étudiants s'endettent jusqu'au cou en payant 75 % plus cher pour leurs études.

Notons qu'au Canada, entre 1989 et 2009, la moyenne des frais de scolarité exprimée en pourcentage des recettes totales des universités et des collèges a plus que doublé, passant de 10 % à 21 %, tandis que le financement gouvernemental a diminué, passant de 72 % à 55 %. Ainsi, comme le démontre Statistique Canada :

> La proportion de diplômés qui ont emprunté de l'argent d'une source ou d'une autre (par exemple les programmes parrainés par le gouvernement, les banques, les membres de la famille) pour financer leurs études postsecondaires a augmenté, passant de 49 % à 57 % entre 1995 et 2005. [...] En 1995, la proportion d'étudiants emprunteurs qui devaient 25 000 $ ou plus au moment de l'obtention de leur diplôme était de 17 %, et elle est passée à 27 % en 2005. [...] Les frais de scolarité totaux moyens d'un diplômé en 1995 pour un programme de 4 ans étaient de 10 300 $. L'étudiant moyen obtenant son diplôme après un programme de 4 ans en 2005 avait déboursé 16 900 $. Par conséquent, en 2005, le Canada comptait non seulement plus de titulaires de diplôme qui avaient une dette d'études, mais aussi une proportion accrue de diplômés ayant un niveau d'endettement plus important que par le passé[12].

Cette évaluation ne tient pas compte du coût de la vie. Aussi, pour avoir un portrait plus complet, essayons d'estimer ce que

12. May Luong, *Les répercussions financières des prêts étudiants*, Statistique Canada, 29 mars 2010, www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010101/article/11073-fra.htm

coûtera de hausser ainsi les frais au Québec, et ce que cela coûtera en termes globaux pour un ménage type. Si l'on en croit le simulateur de Desjardins, en 2007-2008, le coût annuel total d'une année d'études pour un jeune qui habite chez ses parents est évalué à 6 711 $, et à 11 923 $ pour un étudiant qui réside à l'extérieur[13], lorsque l'on inclut les frais de subsistance. Après deux hausses successives des frais de scolarité, lorsque les frais annuels seront passés de 2 025 $ à 3 793 $, ces coûts se hisseront respectivement à 8 479 $ et à 13 691 $.

Prenons l'exemple d'un enfant qui entame des études post-secondaires à 18 ans, en 2012, pour une durée de 4 ans. Cela représente un montant total de 30 625,95 $, pour des études allant jusqu'au baccalauréat. La famille type qui paierait pour l'enfant devrait débourser 10 % de son revenu annuel moyen, et 18 % du revenu dans le cas d'une mère monoparentale. Les familles dont aucun des membres ne détient de diplôme d'études sont les familles les moins nanties. Pour l'une d'entre elles, ce serait plus de 22 % du revenu annuel de 34 000 $ qui irait à financer les études de l'enfant.

Une famille qui choisirait de contracter un emprunt à rembourser après les études devrait, avec les intérêts, débourser 46 550 $, c'est-à-dire 387 $ par mois pendant 10 ans. Si elle choisit de payer les frais immédiatement, elle devra débourser 638 $ par mois pour payer les frais annuels. Si l'on projette en 2024, la situation est encore pire : 48 639 $ pour un bac. Bien sûr, les institutions financières ont une solution toute prête, du

13. Fonds Desjardins, « Régime enregistré d'épargne-étude. Coût des études post-secondaires », *fondsdesjardins.com*, www.fondsdesjardins.com/fr/produits/reee-cout.jsp

moins pour les familles capables d'épargner une centaine de dollars par mois : des régimes enregistrés d'épargne-études (REÉÉ). Et bien sûr, il y a toujours les prêts étudiants et les emplois au salaire quasi infimum pour que les étudiants contribuent à financer l'opération. N'empêche que ce genre de fardeau implique une pression immense sur les familles.

On se demande alors inévitablement : pourquoi les gouvernements procèdent-ils à des hausses qui ne peuvent qu'étrangler les familles, spécialement celles de la classe moyenne et les moins nanties ? La raison principale tient à l'adhésion de l'élite économique à un nouveau mythe, celui de l'économie du savoir. Ce mythe veut que la nouvelle façon de faire des profits implique de consacrer le plus de fonds publics possible au financement de la recherche et développement, entre autres pour créer des innovations techniques brevetables que l'on pourra par la suite faire fructifier en bourse. Curieusement, dans l'économie du savoir, l'enseignement devient beaucoup moins important que la recherche. Puisque celui-ci est de moins en moins financé par l'État, on a recours à des hausses de frais de scolarité pour faire payer les étudiants. En clair, les étudiants payeront davantage pour leur éducation, et cela pour ne pas nuire au financement public de la recherche universitaire, cette nouvelle auxiliaire de l'économie (du savoir !).

C'est le premier des mythes auxquels s'attaque cet ouvrage : le prétendu sous-financement des universités, ou la crise du financement de l'enseignement. Ce mythe sert de prétexte à l'appauvrissement des étudiants pendant que, de l'autre main, les universités empochent de juteux contrats de recherche. Mais, nous dit-on, il n'y a pas lieu de s'inquiéter : le mythe 2 nous assure que l'accès à l'université ne sera pas menacé par les